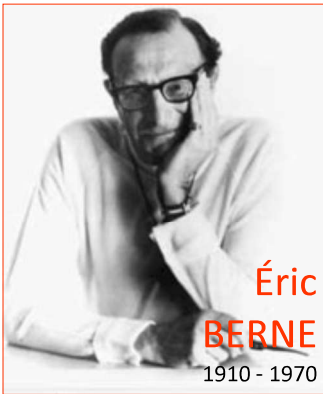


Cursus de
Psychopraticien en AT
et
d'Analyste Transactionnel





Eric BERNE

L'Analyse Transactionnelle est créée dans les années 1950 par Eric Berne, médecin psychiatre né à Montréal en 1910 et s'établissant en Californie en 1946.

En plus de son cabinet privé, il donne beaucoup de son temps pour des cliniques, des hôpitaux et pour l'armée.

Dans les années 50, même s'il est encore très inspiré par Freud, Eric BERNE, prend quelques distances avec la psychanalyse et élabore une théorie thérapeutique originale, efficace et rapide pour soigner ses clients.

En tant que médecin, Eric Berne a pour ambition de guérir rapidement ses patients au lieu de les faire « progresser » pendant des années d'analyse. Pour lui, guérir les patients en souffrance est prioritaire et pour cela, sa visée est de comprendre le pourquoi de la souffrance.

Il publie sa théorie dans plusieurs articles scientifiques et lorsque son ouvrage "Transactional Analysis and Psychotherapy" paraît en 1961, celui-ci est rapidement source de débats et de discussions dans les milieux de la psychothérapie et de la psychiatrie.



Qu'est-ce que l'Analyse Transactionnelle ?

L'analyse transactionnelle, c'est :

- **Une théorie de la personnalité et du psychisme humain** : l'Analyse Transactionnelle permet de comprendre comment la personne s'est construite, comment à partir de ses expériences d'enfant et de ses expériences de vie elle fonctionne aujourd'hui.
- **Une théorie de la communication** : l'AT permet de comprendre comment la personne entre en relation avec les autres et pourquoi elle se comporte de telle ou telle manière. Elle permet d'intervenir de manière rapide et efficace à un niveau cognitivo-comportemental pour favoriser des leviers de changement dans les relations personnelles et professionnelles.
- **L'Analyse Transactionnelle est une approche complète de la psychothérapie**. Elle permet d'analyser (« délier ») nos comportements, attitudes, paroles, émotions, réactions physiques..., nos souffrances, pour les guérir. Elle est conçue pour traiter en profondeur les problèmes et les souffrances qui relèvent de thérapies longues, en s'interrogeant d'abord sur pourquoi la personne éprouve des difficultés, en remontant ensuite dans l'enfance pour en trouver les racines et pour finalement guérir les blessures anciennes.

Eric Berne a mis un point d'honneur à ce que son approche soit accessible et compréhensible par tous. Il a créé un ensemble de concepts théoriques complexes mais exprimés dans un langage simple, qui permet au patient et au thérapeute de coopérer plus facilement dans le processus de psychothérapie : les Etats du Moi, les transactions, le scénario, les jeux psychologiques, les signes de reconnaissance, etc...



Les valeurs de l'Analyse Transactionnelle

- La dignité des êtres humains :

Chaque être humain a de la valeur, indépendamment de son sexe, de sa position sociale, de ses croyances religieuses, de ses origines ethniques, de sa santé physique ou mentale, de ses convictions politiques, de son orientation sexuelle, etc...

- La capacité de penser

Tous les êtres humains, sauf ceux souffrant de graves lésions cérébrales, peuvent penser, réfléchir, évaluer. Chacun est responsable de ses actions, de son comportement et de ses décisions.

- La capacité de changer

Ce sont les personnes qui décident de leurs destinées et celles-ci peuvent être changées.

- Une méthode contractuelle

Eric Berne a défini sa pratique thérapeutique comme une méthode contractuelle. Le contrat est « un engagement bilatéral explicite » entre le praticien et le client, qui définit les rôles de chacun.



Organisation institutionnelle de l'Analyse Transactionnelle

Eric Berne fonde en 1964 l'International Transactional Analysis Association (ITAA) et crée une revue trimestrielle en AT : le Transactional Analysis Journal (TAJ) qui paraît toujours aujourd'hui.

En 1976, une association européenne d'AT (EATA) est créée et celle-ci rassemble toutes les associations nationales d'Europe. En France, existe ainsi l'IFAT (Institut Français d'Analyse Transactionnelle). Une déclaration de déontologie a été élaborée par l'EATA et l'ITAA afin d'informer les membres des associations nationales comme l'IFAT, des critères d'éthique qu'ils seront tenus de respecter dans leur pratique professionnelle.

Cette déclaration vise aussi à informer le public du comportement qu'il peut attendre de la part des membres de cette association. Ces instances nationales, européennes et internationales organisent chaque année des examens pour l'obtention de la Certification en Analyse Transactionnelle (CTA).

Les spécialisations en Analyse Transactionnelle

L'Analyse Transactionnelle dispose d'un processus bien défini de formation et de certification dans chacun des quatre champs de spécialisation de son application professionnelle :

Psychothérapie : Le champ de spécialisation psychothérapie concerne des professionnels de la thérapie dont l'action vise à faciliter la capacité de leurs clients à se réaliser, à guérir et à changer. Le processus de psychothérapie et la relation thérapeutique permettent aux clients de repérer et de changer des modèles archaïques limitants, « de traiter la douleur du passé dans le présent de manière à être libre pour le futur »...

Guidance : Parfois appelé "conseil", ce champ est choisi par les professionnels (coachs, conseillers, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux...) dont l'activité s'exerce dans l'accompagnement ou le soutien psychologique des personnes en situation de crise (deuil, séparation, précarité, réinsertion, médiation..) ou en vue de leur croissance. Il vise à accroître l'autonomie de ces personnes en s'appuyant sur leurs ressources ainsi qu'à l'amélioration de leurs relations avec leur entourage social, professionnel et culturel.

Education : Ce champ est choisi par les professionnels travaillant avec des enfants, des jeunes ou des adultes dans le domaine éducatif et social, dans une optique d'éducation et/ou de développement de la personnalité et de l'intégration sociale. Il vise également le développement d'équipes ou d'Institutions d'enseignants.

Organisation : Ce champ est choisi par les professionnels qui travaillent dans ou pour des organisations, prenant en compte le contexte Institutionnel et le développement de l'organisation. Leur rôle est de favoriser la croissance, le développement et l'efficacité des personnes travaillant dans l'organisation ainsi que l'organisation elle-même.

Les certifications en Analyse Transactionnelle

La formation en Analyse Transactionnelle peut conduire, si vous le souhaitez, à différents niveaux de certification de l'EATA. La préparation aux certifications se fait toujours sous la supervision d'un TSTA-Analyste Transactionnel professeur/superviseur certifié (ou d'un pTSTA) avec qui la personne signe un contrat de certification. Ce contrat définit les modalités pratiques de la formation ainsi que les implications déontologiques de celle-ci.

- **CTA - Analyste Transactionnel Certifié** (Certified Transactional Analyst)
Cette qualification est accordée à la personne qui a suivi un cursus de formation, de pratique et de supervision en Analyse Transactionnelle et qui a réussi l'examen écrit et oral de l'EATA. Cette qualification reconnaît que la personne a acquis toutes les compétences pour pratiquer en Analyse Transactionnelle, dans son champ de spécialisation.
- **pTSTA - Analyste Transactionnel formateur didacticien provisoire** (Provisional Teaching/Supervising Transactional Analyst).
Cette qualification est portée par les personnes qui sont en cours de préparation à l'examen de TSTA et qui ont montré leur compétence en matière d'enseignement et de supervision (TEW). A ce niveau de certification, la personne est reconnue compétente pour enseigner et superviser d'autres Analystes Transactionnels dans le cadre de leur pratique professionnelle ou de leur préparation à une certification en Analyse Transactionnelle (préparation à l'examen de CTA).
- **TSTA - Analyste Transactionnel Formateur/Superviseur certifié** (Teaching/Supervising Transactional Analyst)
Cette qualification est accordée à la personne qui a préalablement reçu la certification d'Analyste Transactionnel (CTA), qui a suivi un complément de formation et de supervision, qui a pratiqué en tant que pTSTA et a passé favorablement l'examen oral de l'EATA. A ce niveau de certification, la personne est reconnue compétente pour accompagner, former et superviser d'autres Analystes Transactionnels désireux de devenir formateur et superviseur et les préparer à passer leur examen de TSTA.



Présentation du cursus

1/ Un cycle de formations préparatoires :

La participation à l'ensemble des formations présentées dans le cycle préparatoire permet l'accès à la première année de l'Ecole de Psychopraticiens en Analyse Transactionnelle (entrée en groupe Etap 1).

POSSIBILITE DE SUIVRE LES FORMATIONS A LA CARTE

Les formations du cycle préparatoire s'adressent aussi à tous les professionnels qui souhaitent se former aux Relations Humaines, à la Communication et à l'Analyse Transactionnelle, sans pour autant avoir le projet de s'engager dans le cycle de formation de psychopraticien. Chaque module de formation peut donc être suivi à la carte en fonction des besoins et des projets individuels de chaque professionnel.

La visée de ces formations :

- Grâce aux concepts clé de l'Analyse Transactionnelle, mieux comprendre les paramètres en jeu dans la communication, identifier ses points forts et ses fragilités dans les relations humaines, développer sa capacité d'écoute de soi et de l'autre dans un contexte professionnel, ajuster sa communication aux situations et aux interlocuteurs, dans une relation OK-OK.
- Questionner et mieux comprendre sa trajectoire professionnelle en repérant ses « fils rouges », ses héritages, ses motivations conscientes ou inconscientes aux choix professionnels passés et à venir.

2/ Un cycle d'apprentissage professionnel (Enseignement Théorique et Application Pratique)

•ETAP 1, 2, 3

Les groupes ETAP 1, 2 et 3 ont pour but de revisiter la théorie et les méthodes spécifiques à l'AT d'une façon soutenue et de les mettre en application à travers des entraînements pratiques. La pratique est au service de l'intégration de la théorie et permet de développer et de s'approprier un savoir-faire. Chaque groupe ETAP a un programme précis qui constitue une cohérence de ces 3 années de formation avancée.

3/ Un cycle d'accompagnement à la professionnalisation (Application pratique et approfondissement théorique au service de la pratique)

- **Groupe ETAP PRO pour intégrer la théorie dans la pratique et accompagner le début de la pratique professionnelle :** L'objectif de ces groupes est de développer le savoir-être du thérapeute et de lui permettre de trouver et de s'épanouir dans son Soi thérapeute, unique et différent. La méthodologie s'appuie sur l'expérimentation d'entretiens de psychothérapie in vivo, avec observations et retours par le groupe et le formateur. Cette pratique commentée permet d'approfondir les connaissances théoriques à partir de l'expérientiel. Les stagiaires peuvent rester en ETAP PRO autant d'années qu'ils le souhaitent afin de se préparer aux différentes certifications.
- **Groupe AD2P (Accompagnement et Développement de la Pratique Professionnelle) :** Dès que le stagiaire devient psychopraticien et reçoit ses premiers clients, ce groupe lui permet d'être accompagné dans le suivi de sa pratique, d'affiner ses interventions, d'approfondir la théorie, de comprendre ses difficultés et de les dépasser dans un cadre privilégié, de réfléchir et de se questionner sur les aspects éthiques, transférentiels et contre-transférentiels de la relation thérapeutique.
=> La supervision est nécessaire tout au long de la vie professionnelle.
- **Groupe ETAP PRO + / Didactique et Accompagnement vers les certifications en Analyse Transactionnelle :** groupe de développement professionnel pour psychopraticiens qui souhaitent continuer à être accompagnés dans leur pratique professionnelle et, pour ceux qui souhaitent se préparer aux passages des différentes certifications dans le champs de la guidance et du conseil et dans le champs de la psychothérapie : Certification psychopraticien FF2P, Certification en Analyse Transactionnelle (CTA), instructeur 101, TEW pour devenir PTSTA, et certification TSTA.
La visée de ce groupe est de créer une émulation, une stimulation et une motivation autour de la pratique professionnelle et des certifications en Analyse Transactionnelle par l'approfondissement de l'intégration de la théorie, de la pratique et de la spécificité de chacun en tant que thérapeute en Analyse Transactionnelle.

Ces 3 cycles sont clairement orientés sur un apprentissage de l'Analyse Transactionnelle et de sa mise en pratique professionnelle. L'objectif de ce cursus de formation est d'amener les stagiaires au niveau de la certification en AT.



Structuration du cursus de formation

LES CYCLES	ANNÉES	LES FORMATIONS A SUIVRE	N. hrs	EVALUATIONS / CERTIFICATS...
1 Cycle Formations préparatoires	PREPA	▷ AT - Cours 101 [optionnel] ▷ AT - Cours 202 ▷ Trajectoire professionnelle et scénario de vie ▷ Cycle écoute Approche Gordon ▷ Cycle écoute Communication Non Violente	12 96 18 18 24	⇒ L'examen écrit 101
		▷ Groupe ETAP 1 ▷ Clinique des émotions - (minimum 2 formations) ▷ Cycle de psychopathologie - (minimum 2 formations) ▷ Développement de l'enfant-adolescents et protections (compris dans le cursus ETAP 1)	108 36 24	Evaluation 1 ⇒ Evaluation en fin d'année pour passage en ETAP 2
► Métier d'Écouteur : Certificat d'Aptitude à la Relation d'Écoute				
2 Cycle Apprentissage Professionnel ETAP 1-2-3 & ETAP PRO Enseignements Théoriques et Applications Pratiques	Année 2	▷ Groupe ETAP 2 ▷ Clinique des émotions - (minimum 2 formations) ▷ Cycle de psychopathologie - (minimum 2 formations)	108 36 24	⇒ Evaluation en fin d'année pour le passage en ETAP 3
	Année 3	▷ Groupe ETAP 3 ▷ Clinique des émotions - (minimum 1 formation) ▷ Cycle de psychopathologie - (minimum 2 formations) ▷ Stage de spécialisation	108 18 24 18	Evaluation 2 ⇒ Evaluation en fin d'année pour passage en ETAP PRO ⇒ Aval : pour recevoir ses premiers clients ou patients en relation d'aide
	Année 4	▷ Groupe ETAP PRO 1 ▷ Formations à suivre en séminaires spécialisées ou dans le cycle de psychopathologie - (minimum 3 formations) ▷ AD2P (Supervision) [optionnel : uniquement si pratique professionnelle commencée]	108 36 30	⇒ Aval : pour recevoir ses premiers clients ou patients en relation psychothérapeutique
	Année 5	▷ Groupe ETAP PRO 2 ▷ Formations à suivre en séminaires spécialisées ou dans le cycle de psychopathologie - (minimum 3 formations) ▷ AD2P (Supervision) [optionnel : uniquement si pratique professionnelle commencée]	108 36 30	Evaluation 3 En fin de 5ème année : ⇒ Remise du Certificat IAT-Lille (*)
► Métier de Psychopraticien : Certificat d'Aptitude à la Relation Psychothérapeutique (*)				
3 Cycle Accompagnement à la Professionnalisation ETAP PRO + AD2P + GDCAT	Année 6	Préparation aux Certifications ▷ ETAP PRO + / Groupe Didactique - Préparation aux certifications ▷ AD2P (Supervision)	54 30	5 ⇒ Possibilité de signer un contrat de certification avec un formateur agréé par l'EATA ⇒ Inscription sur l'annuaire de l'IFAT conditionnée par la signature d'un contrat en AT ⇒ Possibilité de préparer et passer la certification FF2P de Psychopraticien
	Années +	Préparation aux Certifications ▷ ETAP PRO + / Groupe Didactique - Préparation aux certifications ▷ AD2P (Supervision)	54 30	6 ⇒ Préparation et passage de la Certification en AT (CTA) Titre d'Analyste Transactionnel Certifié champ psychothérapie
► Certificat de Psychopraticien certifié en Analyse Transactionnelle (CTA) et CEP (Certificat Européen de Psychothérapie)				



Une formation soutenue et encadrée par des évaluations

Des évaluations de passage sont mises en place à la fin de chaque année de formation. Celles-ci portent sur :

- **l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être** des stagiaires en tant que professionnel de la psychothérapie
- **les compétences professionnelles requises** pour l'exercice de la psychothérapie et du métier de psychopraticien.

Les années de formation sont jalonnées par des certificats d'aptitudes remis aux stagiaires après évaluation.

① En fin de groupe ETAP 1

PRE-REQUIS :

- avoir suivi un cours 202
- avoir obtenu l'examen écrit du 101
- avoir suivi de manière régulière un an de groupe ETAP 1
- avoir suivi **l'intégralité du Cycle Écoute : « CNV et Gordon »**
- s'engager à suivre un travail thérapeutique personnel continu
- avoir réussi son évaluation de fin d'année qui conditionne le passage en ETAP 2
- avoir suivi au **minimum 72 heures de formation en Cycles Écoute, Émotions et Psychopathologie**

► **Métier d'Écoute—Certificat d'Aptitude à la Relation d'Écoute**

② En fin de groupe ETAP 3

PRE-REQUIS :

- avoir suivi de manière régulière un an de groupe ETAP 2 et ETAP 3
- avoir suivi au **minimum 144 heures de formation en Cycles Écoute, Psychopathologie et Émotions dont à minima** sur le cycle Écoute « CNV (modules 1et 2) » et « Gordon » et sur le Cycle des Émotions les 4 modules de base (peur, tristesse, colère, joie).

► **Métier d'Accompagnant—Certificat d'Aptitude à la Relation d'Aide**

③ En fin de 2ème année ETAP PRO

PRE-REQUIS :

- avoir suivi de manière régulière deux années de groupe ETAP PRO
- avoir suivi **à minima** sur le cycle Écoute « CNV (modules 1et 2), « Gordon » et sur le Cycle des Émotions les 4 modules de base (peur, tristesse, colère, joie).
- avoir suivi le cycle de psychopathologie dont **à minima les 8 modules des Processus et Dynamiques Psychopathologiques**
- avoir suivi au **minimum 204 heures de formation en Cycles Écoute, Émotions et Psychopathologie**

► **Métier de Psychopraticien—Certificat d'Aptitude à la Relation Psychothérapeutique**

IAT-Lille se réserve le droit, à n'importe quel moment, de mettre fin à la formation d'un participant si le corps enseignant estime que cela est nécessaire à sa protection, à celle du groupe de formation ou à celle des futurs clients du stagiaire.

④ ETAP PRO + et Préparation aux certifications en AT

► Métier de Psychopraticien—Certificat de Psychopraticien certifié FF2P et IAT-Lille

PRE-REQUIS :

Formation - un cursus de 800 heures, réparti comme suit :

- 600 heures de formation dont 500 heures minimum de formation dans la méthode de référence reconnue par la ff2p, validées par un certificat final de fin de formation qui comporte un mémoire théorico clinique validé par un jury (3 personnes minimum dont l'un des membres est d'une autre approche et d'une autre école). Toute personne ne répondant pas à ce critère sera convoquée pour un entretien sur Paris avec la commission de pairs de la FF2P.
- 100 heures de psychopathologie
- 100 heures minimum de thérapie personnelle sur deux années au moins

Pratique :

- 300 heures de pratique en cabinet ou en institution avec des patients
- 100 heures de supervision individuelle et/ou collective
- Une déclaration administrative du mode d'exercice, clairement précisée : soit un avis de situation au répertoire SIREN de moins de trois mois, soit les 3 derniers bulletins de salaire.
- Une copie d'assurance professionnelle doit être fournie
- Une audition du candidat pourra être demandée par la Commission d'Admission
- Les membres individuels non à jour de leur cotisation n'apparaîtront plus dans l'annuaire jusqu'à régularisation de leur cotisation Art. 3.7.

Les membres individuels souscrivent à la Déclaration de Strasbourg et s'engagent à respecter le Code de déontologie de la Fédération. Les membres individuels sont inscrits dans l'annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P.

► Métier de Psychopraticien—Certificat d'Analyste Transactionnel (CTA) délivré par l'EATA et l'IFAT

PRE-REQUIS :

Avoir accompli 2000 (deux mille) heures minimum, réparties comme suit :

- 750 heures de travail avec le client, dont 500 (cinq cents) doivent être en A.T.,
- 600 heures de formation professionnelle, dont 300 doivent être en A.T.,
- 150 heures de supervision, dont 75 doivent être faites par un superviseur officiel. Parmi ces 75 heures, 40 au moins doivent avoir été données par le Superviseur Principal,
- 500 heures supplémentaires de développement professionnel, à choisir par le Superviseur Principal en accord avec les dispositions nationales.

L'obtention du CTA donne accès à l'obtention du CEP

► Métier de Formateur et de Superviseur—Certifications

- > *Instructeur 101*
- > *TEW (pour devenir PTSAT)*
- > *TSTA*

IAT-Lille se réserve le droit, à n'importe quel moment, de mettre fin à la formation d'un participant si le corps enseignant estime que cela est nécessaire à sa protection, à celle du groupe de formation ou à celle des futurs clients du stagiaire.



AVAL de l'école IAT-Lille ESPRI-AT Prérequis pour recevoir ses premiers clients

>> Pour recevoir ses premiers clients en relation d'aide

L'aval « Relation d'aide » IAT-Lille | ESPRI-AT en cours d'année ETAP 3

PRE-REQUIS :

- avoir l'accord du formateur référent
- avoir suivi de manière régulière les groupes ETAP 1-2 et 3
- être engagé de façon assidue dans les Cycles Emotions et Psychopathologie
- connaître le code de déontologie de la FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse) et s'engager par écrit à s'y conformer dans sa pratique professionnelle
- s'engager à suivre un travail thérapeutique personnel continu
- être accompagné(e) très régulièrement en supervision
- s'engager à suivre le groupe ETAP PRO pendant 2 ans

ÉVALUATION basée sur :

- Un contrôle continu avec les formateurs référents.
- **Un écrit** sur le thème « Quel(le) praticien de la relation d'aide serais-je pour quels clients ? »
- **Un entretien en relation d'aide in vivo**

! Cet aval atteste qu'au vu des compétences dont le stagiaire a fait preuve lors de l'évaluation, le corps enseignant considère que celui-ci peut recevoir ses premiers clients dans le cadre d'une pratique supervisée régulière et de la poursuite de sa formation. **Cet aval ne constitue pas un diplôme ou une certification d'aptitude à la relation d'aide et/ou au métier de psychopraticien** et il fera l'objet d'une attestation de IAT-Lille / ESPRI-AT, reconductible d'une année sur l'autre sous réserve que le stagiaire poursuive sa formation au sein de IAT-Lille, dans un groupe AD2P et dans les groupes ETAP PRO 1 et ETAP PRO 2.

>> Pour recevoir ses premiers clients en psychothérapie

L'aval « Relation psychothérapeutique » IAT-Lille | ESPRI-AT en cours d'année ETAP PRO 1 ou PRO 2

PRE-REQUIS :

- avoir l'accord du formateur référent
- avoir suivi de manière régulière les groupes ETAP 1-2- et ETAP PRO(s)
- être engagé de façon assidue dans les Cycles Emotions et Psychopathologie
- connaître le code de déontologie de la FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse) et s'engager par écrit à s'y conformer dans sa pratique professionnelle
- s'engager à suivre un travail thérapeutique personnel continu
- être accompagné(e) très régulièrement en supervision
- s'engager à suivre le groupe ETAP PRO pendant 2 ans

ÉVALUATION basée sur :

- Un contrôle continu avec les formateurs référents.
- **Un écrit** sur le thème « Quel(le) thérapeute serais-je pour quels clients ? » et si déjà l'Aval en relation d'aide « Ce qui change entre recevoir en relation d'aide et recevoir en psychothérapie »
- **Un entretien en relation psychothérapeutique in vivo**

! Cet aval atteste qu'au vu des compétences dont le stagiaire a fait preuve lors de l'évaluation, le corps enseignant considère que celui-ci peut recevoir ses premiers clients dans le cadre d'une pratique supervisée régulière et de la poursuite de sa formation. **Cet aval ne constitue pas un diplôme ou une certification d'aptitude à la relation Psychothérapeutique et/ou au métier de psychopraticien** et il fera l'objet d'une attestation de IAT-Lille / ESPRI-AT, reconductible d'une année sur l'autre sous réserve que le stagiaire poursuive sa formation au sein de IAT-Lille, dans un groupe AD2P et dans les groupes ETAP PRO 1 et/ou ETAP PRO 2.

IAT-Lille se réserve le droit, à n'importe quel moment, de mettre fin à la formation d'un participant si le corps enseignant estime que cela est nécessaire à sa protection, à celle du groupe de formation ou à celle des futurs clients du stagiaire.